

La banda "Les Armagnacs" a tenu son assemblée générale



La banda "Les Armagnacs" a tenu son assemblée générale

C'est le 24 février dernier que s'est tenue, dans leur local de la rue Saint-Luperc, l'assemblée générale de la banda éluzate « Les Armagnacs ».

Un groupe dynamique

En ouverture de séance, le président Marcel Garzelli s'est dit enthousiasmé par la dynamique du groupe ainsi que par la présence de jeunes musiciens, signe positif pour l'avenir de la formation.

Il tint à remercier fortement la quarantaine de musiciens et la douzaine de peones et conjoints qui donnent de leur temps tout au long de l'année pour faire vivre l'association, et plus particulièrement Alain Labesque, pièce maîtresse de l'intendance et Christian Buffaumène, chef du piano... de cuisine !

Entre répétitions, travaux d'amélioration du local, concerts et animations musicales, ce ne sont pas moins de trente jours par an pour lesquels sont sollicités les membres actifs, tous bénévoles.

"Les Armagnacs"

Si un petit noyau est originaire d'Eauze, une grande majorité des musiciens effectue plusieurs kilomètres pour rejoindre notre capitale depuis Cazaubon, Lupiac, Condom, Mont-de-Marsan, Morcenx mais aussi Bordeaux ou Toulouse. C'est ensuite sous un même costume, orné de leur incontournable canotier, que ce savoureux assemblage se retrouve sous la baguette de Mathieu Larrieu, le chef d'orchestre, pour faire rayonner la ville d'Eauze tout au long de l'année en France comme en Espagne.

Côté finance, le trésorier Alain Labesque a annoncé un bilan positif pour l'année écoulée. L'association ne percevant pas de subvention de fonctionnement, ses recettes proviennent essentiellement des contrats d'animation réalisés tout au long de l'année, ainsi que de différents dons de partenaires chaleureusement remerciés au cours de l'assemblée générale.

Outre les dépenses courantes tel que l'achat de partitions, les repas agrémentant les répétitions, le paiement à la mairie du loyer du local ainsi que son assurance et sa facture d'électricité, les recettes dégagées permettront essentiellement de financer une partie des déplacements outre Pyrénées ainsi que quelques événements qui agrémenteront cette année.

Le livre et l'anniversaire

En effet, si l'année 2023 a été marquée par la sortie du magnifique livre de Jacques Faget sur l'histoire du groupe, l'année 2024 s'annonce comme une année exceptionnelle car elle marque réellement le 70e anniversaire des Armagnacs dont la création remonte à 1954.

Dates à retenir

À cette occasion, en plus de sa présence habituelle dans les arènes du Sud-Ouest (Aignan le 31 mars, Aire le 1er Mai, Vic pour Pentecôte, Eauze les 6-7 juillet, Riscle le 3 août, Dax les 15 et 18 août, et Seissan le 1er septembre), vous pourrez retrouver les Armagnacs à l'occasion de trois concerts décentralisés le 23 mars à Barcelone-du-Gers, le 30 mars à Maubourguet et le 27 juillet à Estang. Côté espagnol, c'est à la Feria de Sevilla que vous pourrez les retrouver du 13 au 16 avril et à la Fiesta de San Pablo y San Pedro à Burgos à la fin du mois de juin.

Dans le courant du mois de septembre sera également organisé, sur une journée, un stage de musique taurine ouvert aux musiciens qui souhaitent découvrir ce genre musical spécifique (plus d'informations à venir).

Enfin, pour clôturer cette année anniversaire, sera organisé à Eauze un Festival de Musique le week-end des 12 et 13 octobre. Si le contenu de ce festival vous sera dévoilé d'ici quelques mois, notez d'ores et déjà dans vos agendas cette date qu'il ne faudra rater sous aucun prétexte !

L'assemblée générale s'est clôturée par la réélection du bureau composé de Marcel Garzelli (président), Céline Laffargue et Denis Dargelos (vice-présidents), Alain Labesque (trésorier), Pierre Antonello (trésorier adjoint), Stéphane Castets (secrétaire), Guillaume Cassajus (secrétaire adjoint), Jean-Paul Castets (en charge des relations avec les anciens) et Mathieu Larrieu (directeur musical).